

Identification de l'organisme qui passe le marché :

VILLE DE BOLLENE
Place Reynaud de la Gardette
B.P. 207

8 4 5 0 5 BOLLENE

Téléphone : **04.90.40.51.88** Télécopie : **04.90.40.51.22**

Objet du marché : Mise en œuvre sur béton architecturale

Type de marché : Marché de travaux

Lieu(x) d'exécution : Commune de Bollène

Délai d'exécution du marché: Le délai d'exécution prévisionnelle est de 2 mois période de préparation incluse. L'exécution des travaux débute à compter de la date fixée par ordre de service.

Tranches et lots :

Il n'est pas prévu de décomposition en lots.

Variantes : Aucune variante n'est autorisée.

Options : Sans objet

Critères d'attribution :

Les critères retenus pour le jugement des offres sont, par ordre d'importance relative décroissante :

Critères
1-Prix des prestations (60 points)
2-Valeur technique (40 points)
2.1-Moyens humains (avec détail des équipes) affectés au chantier, en cas d'urgence, sa réactivité à répondre aux besoins d'une adaptation du projet (10 points),
2.2-Méthodologie détaillée des procédés et moyens d'exécution envisagés (10 points),
2.3-Moyens matériels affectés au chantier (Liste effectifs, outillages, matériels et matériaux avec les fiches techniques des matériels et matériaux, avis techniques, agréments et essais) (10 points) ;
2.4-Dispositions prises en matière de sécurité et propreté du chantier (10 points),

1er critère:

- La Valeur financière : notée sur 60 points au regard du DQE valant BPU:

Formule de notation pour le positionnement de l'offre :

Ce critère sera noté sur 60 points.

Les notes relatives à ce critère seront calculées en fonction de l'écart qui sépare chacune des offres, de l'offre, la moins disante. L'offre la moins disante aura une note de 60, les autres offres seront notées au prorata du montant de leur offre par rapport à celui du moins disant.

Exemple : calcul de la note Nx de l'offre, soit $Nx = 60 \times My / Mx$

Avec Mx : offre concernée et My : offre la moins disant.

2ème critère:

- La Valeur technique : notée sur 40 points :

Elle sera appréhendée au regard du mémoire technique tel que défini dans les sous critères de la valeur technique.

Chacun des sous critères sera évalué et noté comme suit :

	Note sur 10
Non répondu ou ne correspond pas à la demande	0

Non défini	2,5
Incomplet	5
Différents degrés d'imprécisions	7,5
Conforme à la demande	10

Procédure de passation : La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Date limite de réception des offres : vendredi 15 juin 2018 à 12 heures 00

Délai de validité des offres : Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Conditions de retrait du dossier de consultation

Il est remis gratuitement à chaque candidat sur le lien de téléchargement suivant : <https://publication.marchesonline.com/publication/extern/apcConsultationAcces.do?idConsultation=MzA5MzY0NQ%3D%3D>

Conditions de remise des offres

Sur support papier. :

Les offres devront être remises contre récépissé, ou envoyées par pli recommandé avec avis de réception postal, à l'adresse suivante :

Service Commande Publique de la Mairie – Place Reynaud de la Gardette - B.P.207 – 84 505 Bollène cedex
du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 .

Par voie électronique :

La transmission des documents par voie électronique est effectuée à l'adresse URL suivante : <https://publication.marchesonline.com/publication/extern/apcConsultationAcces.do?idConsultation=MzA5MzY0NQ%3D%3D>

Autres renseignements :

- Les candidats peuvent présenter une offre soit en qualité de candidat individuel, soit en tant que membre d'un groupement d'entreprises. Dans ce cas, la forme de groupement demandée est le groupement solidaire.

- Financement : Autofinancement Commune de Bollène

- Mode de règlement : Mandat par virement administratif

- Délai de paiement : 30 jours à compter de la réception de la demande.

Adresses complémentaires :

Les renseignements d'ordre administratif et technique seront à adresser exclusivement par écrit au service commande publique – ville de Bollène, par télécopie au 04 90 40 51 22 ou par mail : commande.publique@ville-bollene.fr.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Nîmes, 16 Avenue Feuchères 30000 NIMES, Tél : 04-66-27-37-00; fax : 04-66-36-27-86; email : greffe.ta-nimes@juradm.fr.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Nîmes, 16 Avenue Feuchères 30000 NIMES, Tél : 04-66-27-37-00; fax : 04-66-36-27-86; email : greffe.ta-nimes@juradm.fr.

Date d'envoi de l'avis à la publication : Le 4/ juin 2018